

sur, votre bagage littéraire, monsieur le gérant de l'avenir. Soyez tranquille, vous ne serez jamais volé. Personne ne voudrait en pur don de vos œuvres littéraires publiées ou inédites. C'est déjà bien assez désolant de voir l'avenir, à qui le public prend intérêt, gémir sous le lourd fardeau de vos élocutions fastidieuses.

Son Excellence le Gouverneur-Général et la Comtesse d'Elgin sont descendus à Québec mercredi dernier et on été reçus par la population de notre ancienne capitale avec de grandes démonstrations d'estime et d'enthousiasme. Leurs Excellences doivent passer une semaine ou deux à Québec. Le Gouverneur-Général tiendra un lever samedi prochain dans la maison du Parlement à 14 heures, P. M.

Le procès pour libelle du col. Gury contre les propriétaires du Herald, qui a occupé l'attention publique pendant la dernière semaine est enfin terminé. Hier soir, le jury après s'être retiré une heure et demi, a donné son verdict en faveur du demandeur, lui accordant £250 de dommages. On dit que les jurés n'étaient pas unanimes. On estime que les frais de ce fameux procès vont s'élever de £100 à £300.

Nous regrettons que le manque d'espace nous empêche de publier aujourd'hui la correspondance, qui nous a été adressée par plusieurs lecteurs, sur la grande assemblée du 15 du courant; elle paraîtra dans notre prochaine feuille.

THEATRE ROYAL.—Les petites Danseuses Viennoises ont paru mercredi pour la dernière fois. Elles ont terminé leur engagement au milieu de tempêtes d'applaudissements et de bravos. Les ballets et les drames pleuraient sur la scène. La saison du théâtre tire à sa fin. Encore cinq représentations et il sera fermé. Ce soir la représentation est pour le bénéfice de M. DeWalden et demain pour celui de M. Skerrett. Ces messieurs ont fait de leur mieux pour nous plaire et ne font pas les oublier aujourd'hui.

Assemblée des Notaires.—Les Notaires du district de Montréal ne doivent pas oublier que l'assemblée a lieu au palais de justice jeudi prochain, le 28 du courant.—Voir l'annonce.

On verra par les annonces que les lectures à la nouvelle école de Médecine commenceront le 1er novembre prochain.

M. Jos. Lemoine, étudiant en droit, de Montréal a subi, jeudi, le 23 du courant, un glorieux examen, devant son honneur le juge Smith, et a été admis à pratiquer comme avocat. Il avait pour examinateurs Messrs. Chénier et Benoit.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

LA TRÈVE ET LES NÉGOCIATIONS

Nous n'avons reçu aucune nouvelle du Mexique postérieure à celles que nous avons précédemment données, et le public, suspendu en quelque sorte entre la guerre et la paix, attend avec une impatience, que les commentaires et les conjectures ne font qu'aggraver, le dénouement des négociations entamées aux portes de la capitale.

Les communications échangées entre le général Scott et le ministre des affaires étrangères mexicain, sont venues nous apprendre qu'il est vrai, ainsi que l'annonce Santa Anna dans sa proclamation, que la proposition d'un armistice est venue du général américain. Nous comprenons la politique qui a suggéré au général Scott une pareille ouverture dans la position triomphante et irrésistible où il se trouvait, le lendemain de la bataille de Churubusco. Mais cette résolution aussi généreuse qu'habile, est loin d'avoir rencontré une approbation universelle. Le délai de quarante-huit heures qui doit s'écouler entre la rupture des négociations et la reprise des hostilités est surtout l'objet de vives critiques, et l'Union de Washington elle-même a laissé tomber, dans ses colonnes officielles, une note de blâme implicite sur la trêve, en déclarant que la mesure du général Scott ne peut être réellement politique et bonne que dans l'hypothèse où le dénouement, quel qu'il fût, suivrait de près cette tentative de rapprochement. De cette manière, en effet, l'armistice, ouvrant une chance à la paix sans augmenter ni renouveler celles de la guerre, aurait tous ces avantages sans entraîner aucun danger.

Mais si les espérances du général Scott sont déçues, il lui faudra peut-être, pour entrer dans Mexico, dont les portes lui étaient ouvertes, livrer un nouveau combat que l'affaiblissement de ses forces devait lui faire éviter à tout prix.

Nous savons déjà que rien de définitif ne devait être conclu jusqu'au 30 août entre les commissaires, et, en admettant que la fin de l'armistice ait été dénoncée à l'issue de l'entrevue qui devait avoir lieu ce jour-là, il se sera écoulé douze jours au moins entre la victoire et la reprise des hostilités—jours précieux qui auront pu suffire aux Mexicains pour reprendre courage et se reformer. Le retard que les nouvelles postérieures mettent à nous arriver, en laissant l'enthousiasme se refroidir et faire place à la réflexion, ajoute encore au doute et à l'incertitude avec lesquels on attend la solution de la crise actuelle. La paix semble devenir moins certaine à mesure qu'elle tarde plus à nous arriver, et la trêve du général Scott, quel qu'il ait pu être, d'ailleurs, son mérite d'a-propos en égard aux circonstances où elle a été conclue, court grandement le risque d'une condamnation unanime, si elle n'apporte pas bientôt la sanction d'une réussite complète. L'opinion, qui hésite encore à se prononcer, n'attend que l'in-

succès des négociations, pour l'accuser d'avoir lâché une proie certaine et facile à saisir pour l'ombre de la paix.

Courrier des E. U.

Correspondances.

J. A. B. écr., St. Hilaire, vous trouverez à nos bureaux à Montréal, vos numéros de l'illustration; J. B. écr., Bytown, reçu remise, 1847; Dr. R. écr., M. P. P., St. Michel d'Yamaska, do; A. B. écr., Nouvelle-Orléans, j'ai reçu votre lettre et remise, vous n'avez rien à payer pour l'Album; G. L. écr., Nicolet, reçu remise, les journaux sont expédiés; G. M. B. écr., Kingsey, township de l'Est, les journaux sont expédiés, vous trouverez les termes dans la Revue; P. L. G. écr., Ste. Lucie Rimouski, reçu remise, balance de 1847; T. B. L. écr., Rivière-du-Loup, do.

THEATRE ROYAL, QUARRE DALHOUSIE.

POUR LE BENEFICE DE M. DE WALDEN

Ce Soir, Vendredi, Le spectacle consistera en la célèbre Comédie, en 3 acts, de Wycherly, tel qu'adopté par Garrick, de la

COUNTRY GIRL. PAS SEUL, PAR KEEL ST. CLAIR.

Le tout sera terminé par la riante farce, intitulée le MILITARY TACTICS. Pour plus amples détails voir le programme.

ECOLE DE Médecine et de Chirurgie.

LES lectures à cette école, incorporée, commenceront le 1er NOVEMBRE prochain, et finiront le 15 NOVEMBRE. Les lectures, à l'avenir seront d'années en français, comme suit:

DR. BIRARD. Les Accouchements. " ANOLDI. La Pratique de la Médecine. " BADLEY. La Chirurgie. " MONRO. La Matière médicale et la thérapeutique. " J. E. COFFREY. La Chimie. " SUTHERLAND. L'Institut de médecine ou physiologie. " PELTIER. La Médecine légale. " ROYER. La Médecine Médicale. " BADLEY. La Chimie Chirurgicale. " ANOLDI. N. B. Les élèves qui auront complété leurs cours à cette école pourront avoir le degré de l'Université du Collège McGill d'après un arrangement fait entre ces deux institutions, et en prenant un " Annus Medicus " à ce collège.

WILLIAM SUTHERLAND, M. D.

PAR Daniel Fisher. VENTE PAR BALLOTS ET LOTS PAR CATALOGUE.

LUNDI, le 27 du courant, aux magasins de M. JEAN BRUNEAU, un assortiment général de MARCHANDISES d'Automne et d'Hiver, consistant en: Draps, Casimires, Draps de pique et de castor. Cravates, imitation d'Étoffe du pays Serges blanches et grises, Flanelles Coton rayé et caraculé, Coton Shirting, Coton gris, Draps d'Orléans et de Colobour, Draps caraculé à mouton, Couffis, châles, mouchoirs, Couvre-pieds piqués, Mouslins, Tapis imprimés, Toile d'Écosse, Bas et Gants, Couvertes, Drap d'Orléans, etc., etc.

—AUSI—
12 Ballots d'Indienne en livre
5 do draps
3 caisse de ruban
2 bouquet de boutons
3 balles couvertes Mackina.
La Vente à UNE heure.
DANIEL FISHER, E. et C.

SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE. UNE Assemblée des Membres de cette Société aura lieu DIMANCHE prochain, à 4 heures P. M. à l'Ecole de l'Évêché. Tous les Membres sont priés d'y assister. Le Rvd. père Chiniqy s'adressera à l'Assemblée. AUG. LESPÉRANCE, Secrétaire.

TERRE A VENDRE. A VENDRE une excellente TERRE située sur le chemin de Lachine à six milles de Montréal, etc. à trente pieds du chemin de fer, contenant 50 arpens, dont 10 en bois de bout. S'adresser à M. Frs. Benoit, rue St. Antoine, ou au sous-signeux aux Tanneries de Holland. JOSEPH LETOURNEUX, Montréal, 23 sept. 1847.



DES soumissions, adressées au sous-signeux seront reçues jusqu'à MERCREDI le 29 du courant pour la construction et création d'une île de 100 pieds sur 40 pieds à la PRISON DE MONTRÉAL, suivant les plans et devis qu'on peut voir à ce Bureau. Les soumissions devront mentionner une somme ronde pour l'ouvrage complet et les noms de deux personnes compétentes et solvables, comme devant servir de caution pour la due exécution du contrat. Par ordre, THOMAS A. BEGLEY, Sec. Travaux Publics. Département des Travaux Publics. 21 septembre, 1847.

COMMIS DEMANDÉ. On a besoin à St. Jean-Dorchester, à la Pharmacie du Dr. MORRIS & Cie, d'un JEUNE HOMME comme Commis. Il faut qu'il ait déjà servi dans un établissement de ce genre. Pour plus amples informations s'adresser au Bureau de la "Revue Canadienne." 17 sept.

MARCHANDISES NOUVELLES, AU NO. 122, RUE ST. PAUL, ENSEIGNE DU CASTOR

M. LOUIS PLAMONDON vient de recevoir de LONDRES par l'Oltava, deux caisses de HARDER FAITES, de draps, casimères, doekins, etc. Il reçoit aussi maintenant et il attend par les premiers arrivages un grand assortiment d'étoffes de laine et de marchandises d'automne et d'hiver, digne de l'attention du commerce et du public. 150 BOA de marbre de roche, 150 MANCHONS de marbre de roche, et une grande variété d'autres pelletteries.

LE TOUT OFFERT EN VENTE A DES PRIX REDUITES.

Faites une visite et jugez par vous-mêmes! 21 sept. 1847.

UNE POULICHE PERDUE OU VOLÉE.

UNE POULICHE NOIRE de trois ans et demi avec une tache blanche sur la lèvre supérieure, la queue coupée en balai, est disparue du Parc du sous-signeux, dans la paroisse de St. Louis de Terrebonne à deux lieues de l'Eglise, en haut dans la grande cote sur la rivière, dans la nuit de lundi à mardi. Celui qui la trouvera ou en entendra parler voudra bien en donner des informations au sous-signeux à Terrebonne et il sera généreusement récompensé.

PIERRE-MARIE LIMOGES, Terrebonne, 21 sept. 1847.



TOUTES personnes endettées envers la Cité de Montréal, pour Cotisation, Cerve, Taxe ou autre, sont notifiées de PAYER IMMEDIATEMENT entre les mains du Trésorier, à défaut de quoi ELLES SERONT POURSUIVIES pour le recouvrement du montant de leurs dettes, sans distinction.

En DEMERS, Trésorier de la Cité. Bureau du Trésorier de la Cité, 15 septembre, 1847.

Vente considérable de draps fins casimères, draps de pique, etc., etc.

AUX MAGASINS DE MM. JOS. MASSON, FILS & Co.

LUNDI le 4 OCTOBRE prochain et jours suivants, seront vendus sous réserve au-dessus de 250 paquets de MARCHANDISES d'AUTOMNE.

CONSISTANT EN: Draps fins, Casimères, Drap de pique, couvertes, Flanelles, Cravates, Serge blanche, Baize, Imitation. Etoffe du pays, Merinos, Bombazette, Camlet, Plader, Indiennes, Coton gris et blanc, Coton barré, Coton rayé de deux bleus et caraculé, Toile d'Irlande et écru, Coutil de fil et coton, Bourgeois, Futaine, Bas de coton et de laine, Bonnets de coton et de laine, Mouchoirs et Châles de laine, Soie et Coton, Fil, Coton à coudre, etc. Les Marchandises ci-dessus mentionnées seront vendues par lots convenables aux marchands de la ville et de la campagne.

Conditions Libérales. La vente commencera chaque jour à UNE heure précise. L. J. HARKIN, Montréal, 21 sept. 1847.

MANUELS DE TEMPERANCE.

MESSEURS les Curés et les Instituteurs sont priés de venir qu'ils peuvent se procurer maintenant à la Librairie Canadienne d'E. P. FARRÉ & Co. des MANUELS de la TEMPERANCE reliés, pour l'usage des écoles. Prix: 1s. 3d. chaque. 17 sept.

ASSOCIATION D'INDEMNITÉ.

MESSEURS les Electeurs du Comté des Deux Montagnes, ainsi que MM. les Membres de l'Association d'Indemnité, sont invités à vouloir bien se réunir en assemblée publique, LUNDI, le QUATRIÈME octobre prochain, à DIX heures matin, à la porte de l'Eglise de St. Eustache, pour délibérer sur les mesures qu'il convient d'adopter: 1°. Ann d'assurer au pays la pleine et entière jouissance des droits et libertés qui lui sont garantis par la constitution, c'est-à-dire un Gouvernement Responsable: 2°. Promouvoir les intérêts généraux de l'Association d'Indemnité.

J. PAQUIN, Président du Comité Central de l'Association d'Indemnité. EMERY PERE, Vice Président, D. LATTE Secrétaire. W. H. Scott, M. P. P., H. St. Germain, J. B. Dorion, J. A. Berthelot, N. P. M. Globensky, John Dunn, P. Vanier, fils, J. Bte. Bélanger, J. Bte. Paquin, N. E. Ethier, Louis Dorion, G. Leclaire. Suivent un grand nombre de signatures.

NE PERDEZ PAS L'OCCASION DE FAIRE LA MEILLEURE SPECULATION POSSIBLE.

AVIS IMPORTANT.

BE sous-signeux à le plaisir d'annoncer aux Souscripteurs à sa GRANDE SPECULATION de la division de sa terre à Longueuil près de la traversée, que le tirage des lots aura lieu le 29 SEPTEMBRE courant. L'annonce aussi au public en général qu'il y a encore quelques billets disponibles. Les personnes qui désirent devenir propriétaires de lots à bon marché feront bien de se hâter, vu qu'une occasion pareille ne se présentera pas de suite. Pour plus amples détails s'adresser à J. H. JOBIN, notaire, rue Ste. Thérèse, 1re porte au nord du Bureau de la Gazette du Canada, où les plans et les listes de souscription peuvent être examinés. J. E. GUIRAULT, 14 sept. 1847.

N. B. Rappelez-vous que vous devenez propriétaire d'un lot pour £20 courant, payable £7 10s. courant en passant l'acte de vente, £6 5s. un an après et le reste un an plus tard, sans intérêt. Les titres sont incontestables. Un des lots vaut £300 courant, d'autres de £60 à £75; les plus inférieures valent plus que £20. J. E. G.

LECONS DE PIANO. Mlle ELIZABETH AUSSEM

SE offrir ses services aux familles qui désireraient voir quelqu'un de leurs recevoir des leçons privées pour apprendre à toucher le piano. Eleve de M. Labelle, pianiste dont les capacités n'ont pas besoin de recommandation. Mlle E. A. espère partager une part de l'encouragement que le public accorde si libéralement aux professeurs du bel art. Elle donnera des Leçons à domicile ou bien chez elle, rue STE. MARIE, faubourg QUEBEC, vis-à-vis l'Eglise Melson, où l'on pourra connaître les conditions. 7 septembre 1847.

CORPORATION DE MONTRÉAL.

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA CITÉ, Hôtel-de-Ville, 16 août 1847.

AVIS public est par le présent donné à tous ceux qui doivent à la Cité de Montréal, pour Cotisation, Cerve, Taxe sur leurs chevaux, ou autrement, de venir payer sans délai.

Avis public est de plus donné que les livres des cotisations pour les Quartiers Ste. Anne et St. Antoine, pour l'année courante, sont préparés et sont filés dans le Bureau du Trésorier de la Cité, et sont prêts à être examinés par le public afin que ceux qui se croient lésés par les cotisations ou par les sommes chargées sur leurs propriétés, meubles ou immeubles, puissent faire application au Conseil de Ville pour telle diminution que les circonstances de leur application peuvent justifier; pourvu que telle application soit faite d'ici à trois semaines de cette date. Un Comité du Conseil sera nommé pour faire droit sur les applications, lesquelles doivent être adressées par écrit et laissées au Bureau du Trésorier de la Cité accompagnées de Baux ou autres pièces justificatives. Ed. DEMERS, Trésorier de la Cité.

19 août.

Aqueduc de Montreal.

ARRERAGES POUR EAU.

TOUTES personnes endettées envers l'Aqueduc pour arrerages pour l'usage de l'EAU, sont par le présent notifiées de payer avant le DIX Septembre courant, entre les mains du Trésorier de la Cité; à défaut de quoi elles seront poursuivies pour le recouvrement du montant de leur dettes. Et toutes personnes qui prennent actuellement l'Eau de l'Aqueduc et qui n'ont pas payé, sont aussi notifiées de le faire d'ici au DIX du courant, et à défaut pour elles de se conformer à cet avis, elles sont averties que l'Eau leur sera retirée sans distinction aucune.

Ed. DEMERS, Trésorier de la Cité.

Bureau du Trésorier, 3 sept. 1847.

NOUVEAUX OUVRAGES FRANÇAIS.

LE sous-signeux a dernièrement reçu un assortiment de LIVRES FRANÇAIS parmi lesquels sont les suivants: Dictionnaire de l'Industrie Manufacturière, commerciale et agricole, 2 vols. Œuvres complètes de C. Delavigne 3 vols. 8o. Histoire de France depuis le 18 Brumaire, jusqu'à la paix de Tilsitt, par M. Bignon. La Dame de Monsoreau, par Alex. Dumas. Le Juff Errant, par Eugène Sue. Les mœurs du perr La Chaise, par Lion Goulan. C. thille, par A. Karr. Souvenirs d'un enfant du peuple, par M. Masson. Pélerinage d'une Jeune Fille, du canton d'Unterwalden à Jérusalem. Jean La Pale, par H. de Balzac. Les Petits Emigrés, par Madame de Genlis. Les Récompenses et les Elus, par Emile Souvestre. Le Boudoir et la Mansarde, Dom Guisard. Aujourd'hui, par F. Soulié et beaucoup d'autres ouvrages français par les auteurs les plus populaires. JOHN MCCOY, Grande rue St. Jacques. 7 sept. 1847.



AVIS.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE. MONTREAL, 27 août, 1847.

AVIS est par le présent donné qu'un ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des propriétaires dans le capital de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE aura lieu le VINGT-DEUXIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, à DEUX heures précises P. M. au Bureau de la Compagnie No. 18, Petite Rue St. Jacques, dans cette ville, aux fins de déterminer quel intérêt (exceedant pas 6 par cent par an) on imposera, "sur les fonds qui sont ou seront reçus pour prêts dans le capital de la dite Compagnie régulièrement payés," conformément à la dixième et onzième Victoria, chap. 60. Par ordre du Bureau des directeurs, THOMAS STEERS, Secrétaire.

Montréal, 31 août, 1847.

Canal Lachine.

AVIS est par le présent donné que l'ou sera consacré dans le CANAL LACHINE jusqu'à samedi soir le huit août prochain; et qu'après cette date la navigation à travers le canal sera suspendue jusqu'à ce qu'un avis ultérieur soit donné. Par ordre THOMAS A. BEGLEY, Sec. Travaux Publics.

Département des Travaux, 8 juillet, 1847.

PENSIONNAT DE DEMOISELLES.

MADEMOISELLE GIRAUD informe ses amis et le public qu'elle a ouvert un PENSIONNAT pour les jeunes Demoiselles sur la Grande rue du Faubourg Québec, vis-à-vis l'Eglise Melson, où l'Anglais, le Français, la Musique, la Peinture, et le Dessin sont enseignés. 3 sept.



AVIS.

VU que par le Statut Provincial de la dixième Victoria, intitulé "Acte pour l'Organisation du Notariat dans cette partie de la Province du Canada, appelée le Bas-Canada." Il est entre autres choses, statué que les Protégés des différents Districts de Québec, Montréal et Trois-Rivières, convoqueront par avertissements à être insérés dans les deux langues dans deux papiers-nouvelles, une assemblée des Notaires dans chaque district à l'effet de déléguer les membres de "La Chambre des Notaires, spécifiant le jour, l'heure et le lieu de telle Assemblée. Le Protégé de la Cour ou Banc de la Reine, dans et par le district de Montréal, donne par les présentes avis qu'une Assemblée des Notaires, résidents dans le district de Montréal, se tiendra dans la Chambre d'Audience du Palais de Justice, en la Cité de Montréal, JEUDI, le VINGT-HUITIÈME jour d'OCTOBRE prochain, à DIX heures du matin, aux fins d'être les membres de la Chambre des Notaires de Montréal, en obéissance et conformité au dit Acte. MONK, COFFIN & PAPINEAU, P.B.R. Montréal, 16 août 1847.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, DU COMTÉ DE MONTRÉAL.

AVIS.

LES Membres de la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, du Comté de Montréal, sont par le présent notifiés que quatre Répartitions ou Dividendes ont été chargés et déclarés payables pendant l'année sur les billets de prime, aux dates respectives qui suivent, savoir:

Par cent, le 13 janvier, A. M. 1847.
do 19 février, do do
do 22 do do do
do 8 avril, do do

Et que les dits Dividendes ou Répartitions formant en tout UN par CENT, devront être payés au Bureau de la Compagnie de cette ville, le ou avant: le QUATRIÈME jour d'octobre prochain, conformément aux Actes des 4me et 5me années de Guillaume IV. chap. 33, de la 4me et 5me Victoria, chap. 40, de la 6me Victoria, chap. 17 et 18, et de la 8me Victoria, chap. 84, et suivant les Réglements de l'Institution.

Par ordre du Bureau, P. L. LETOURNEUX, Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle, contre le Feu du Comté de Montréal. Montréal, 31 août 1847

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, DU COMTÉ DE MONTRÉAL.

AVIS.

L'ASSEMBLÉE Annuelle des Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal, aura lieu au Bureau de la Compagnie, Rue St. Sacrement, en la ville de Montréal, LUNDI, le QUATRIÈME jour d'octobre prochain à ONZE heures du matin, afin d'être un nouveau bureau de Directeurs pour l'année prochaine, conformément aux Actes d'Incorporation et suivant les Réglements de la Compagnie. Il sera lu et alors soumis à l'Assemblée un état des affaires de l'Institution.

Par ordre du Bureau, P. L. LETOURNEUX, Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle, contre le Feu du Comté de Montréal. Montréal, 31 août,

BANQUE DU PEUPLE.

AVIS.

LES ACTIONNAIRES de cette Institution sont par le présent avis notifiés que les NEUVIÈME et DIXIÈME VERSEMENTS de DIX pour CENT dus sur le capital de cette Banque, ont été demandés et sont payables comme suit:

C'est-à-dire, 1e 9e versement, où après le 1er Juillet prochain. 1e 10e versement, le ou après le 1er Septembre prochain. Par ordre D. H. LEMOINE, Caisier.

28 mai.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, DU COMTÉ DE MONTRÉAL.

L'EXHIBITION annuelle de Chevaux, Boeufs, Vaches, Moutons, Cochons, Beurre, Fromage, etc., etc., pour le Comté de Montréal, aura lieu JEUDI, le 7 d'Octobre prochain, en la ville de Montréal. L'exhibition commencera à 10 heures A. M.

Par ordre, A. MONTREUIL, Secrétaire. 30 août, 1847. Les détails de l'exhibition seront donnés prochainement.

P. GENDRON, IMPRIMEUR

21, RUE ST-VINCENT, MONTREAL.

L'HONNEUR d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir une IMPRIMERIE au No. 21, rue St-Vincent, à l'étage supérieur de la maison occupée par M. J. B. Talbot, Libraire, où il recevra avec reconnaissance toute impression que l'on voudra bien lui confier, telle que: Livres, Pamphlets, Catalogues, Billets d'enterrement, Cartes d'adresse, Circulaires, Cheques, Polices d'Assurance, Traités, Cartes de visites, Programmes de spectacle, Annonces de diligence, Connaissances, etc.

Le tout sera exécuté avec goût et célérité. Le soin que M. G. apportera aux ouvrages qui lui seront confiés, lui fait espérer une part d'encouragement qu'il sollicite bien respectueusement.

Tout le matériel de son établissement est neuf. Prix très réduits. 7 septembre, 1847.

PLACE POUR TOUCHER L'ORGUE.

UNE Demoiselle, qui touche parfaitement l'ORGUE, dont les talents et la capacité sont incontestables sous ce rapport, et dont les recommandations sont des plus respectables, désirerait trouver une place permanente en ville ou à la campagne, dans une église, pour toucher cet instrument. On aura tous les renseignements qu'on puisse désirer en s'adressant au bureau de la Revue Canadienne.—7 septembre 1847.

OPPOSITION INDÉPENDANTE.



LAISSE MONTRÉAL pour Québec, le LUNDI et le JEUDI, à 3 heures P. M.

Laisse Québec pour Montréal, le MARDI et le SAMEDI après-midi. Pour le fret ou le passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à Montréal au capt. P. H. MORIN, Agent, ou au capt. JOHN RYAN, Agent, à Québec.—6 sept.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE.

LA Société offre en vente DEUX des HUSSEY'S REAPING MACHINES, Machines pour moissonner, en très bon ordre et presque neuves. Par ordre, A. MONTREUIL, Secrétaire.

17 août.

DR. STUBBINS,

Prend la liberté d'annoncer aux citoyens de Montréal qu'il vient d'ouvrir un OFFICE au No. 58 de la rue St. Laurent, Faubourg St. Laurent, où on pourra le voir à toute heure.